

**JOURNEE MONDIALE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**  
**Déclaration de Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Environnement,**  
**de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme**  
**Le 22 Mai 2014**  
**Ir. Jean Claude NDUWAYO**

=====

**Chers Burundais,**  
**Amis du Burundi**

En cette journée du 22 Mai 2014, le Burundi s'associe aux autres nations du monde pour célébrer la Journée Internationale de la Biodiversité. Pour cette année 2014, le thème choisi est «*La Biodiversité insulaire*». Cette journée et le thème lui dédié coïncide avec la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies de désigner 2014 comme étant l'année internationale des petits Etats insulaires en développement. Les caractéristiques distinctives de ces Etats insulaires sont leurs écosystèmes uniques souvent composés de nombreuses espèces végétales et animales qui sont endémiques et que l'on ne trouve nulle part ailleurs sur terre. Héritage d'une histoire évolutive unique, ces écosystèmes sont des trésors irremplaçables.

Bien que le Burundi ne soit pas un Etat insulaire, ce pays garde, lui aussi, une richesse importante des écosystèmes avec des espèces de faune et de flore unique dans le monde. Les écosystèmes de notre pays sont essentiels à la subsistance, à l'économie nationale, au bien-être humain et à l'identité culturelle de la communauté burundaise. Cette journée constitue donc une occasion privilégiée pour le Burundi de mener des réflexions approfondies sur le rôle des écosystèmes dans la perpétuation de la vie des Burundais dans un contexte économique, social et culturel. C'est pour cette raison que le Burundi a choisi comme thème dédié à cette journée «*La biodiversité et ses services pour un développement durable*».

Le Burundi, vous le savez bien, est un pays de modeste superficie mais qui garde une richesse importante en matière de biodiversité. On citerait à titre d'exemple la forêt de montagne de la Kibira, qui comprend plus de 1000 espèces de plantes avec espèces endémiques. Le Parc National de la Kibira abrite, à elle seule, plus de 280 chimpanzés, une espèce en danger ailleurs dans le monde.

Au Sud du pays, nous avons la forêt de Kigwena qui occupe la bordure du lac Tanganyika et les forêts claires qui occupent les escarpements côtiers et la dépression de Kumoso. Il est encore de la fierté de notre pays d'avoir encore plus de 60 chimpanzés dans les forêts du Sud du Burundi. Nous ne pouvons pas manquer de signaler la forêt de Rukoko qui est constituée de palmier sauvage endémique de la plaine de la basse Rusizi avec plus de 1000 espèces végétales déjà connues par des scientifiques.

Il existe également au Burundi des savanes arborescentes dont les plus remarquables se localisent dans le Parc National de la Ruvubu. Ce Parc National de 50000 ha constitue le seul écosystème du pays qui a pu sauvegarder une richesse faunistique où l'on trouve encore le buffle avec plus de 2000 individus et plusieurs types d'antilopes.

A côté de ces écosystèmes forestiers, le Burundi garde encore des écosystèmes aquatiques constitués des lacs, des rivières et des marais. La biodiversité de ces milieux aquatiques est parmi la plus distinguée de la planète, à l'instar du lac Tanganyika unique de ce genre avec une très haute endémicité dont l'essentiel des poissons sont inexistant ailleurs dans le monde.

## **Chers Burundais, Amis du Burundi**

Toutes ces écosystèmes jouent des fonctions indispensables dans un contexte économique, social et culturel. En effet, se localisant sur la ligne de partage des eaux des bassins du Congo et du Nil, les forêts de montagne jouent un rôle fondamental dans la régulation du régime des eaux et la protection des bassins versants contre l'érosion sur les pentes à forte inclinaison.

Ces fonctions permettent la conservation des sols, l'alimentation en eau d'une grande partie des terres agricoles, l'accroissement des superficies des cultures irriguées dans la plaine de l'Imbo et dans les plateaux centraux. Elles permettent ensuite d'éviter le surenvaselement des cours d'eau et partant, la pollution eaux.

La production d'électricité, avec toutes les activités de développement y associées, est fortement liée aux forêts de montagne qui alimentent et maintiennent le débit des barrages. Notons que le seul barrage de Rwegura sur la Gitenge fournit environ 50% des besoins du pays en électricité. De plus, c'est grâce aux influences climatiques de la Kibira que 3 usines et des plantations de thé sont implantées à la proximité de cette forêt. La science nous apprend que pour avoir un thé de bonne qualité, il faut un climat humide, une humidité de l'air comprise entre 70 et 90%, des pluies abondantes et régulières toute l'année avec une moyenne d'environ 1800 mm. Voilà les conditions idéales offertes par notre forêt de la Kibira.

Au Sud du pays, les forêts des collines bordant la plaine protègent le lac Tanganyika contre l'érosion et la sédimentation et favorisent, par voie de conséquence, les activités de pêche rentables, pourtant en situation précaire dans la région du Nord où la végétation a été décimée depuis très longtemps.

Au niveau des écosystèmes aquatiques, il n'est plus à démontrer que la production des poissons économiques, tels le Mukeke, le Sangala, le Ndagala et le Lumpu, est liée aux végétations de bordure qui constituent leurs lieux de ponte et de croissance.

En plus de ces fonctions, les écosystèmes du Burundi fournissent une multitude de produits divers aux communautés locales, aux artisans et aux commerçants, notamment les plantes médicinales, les produits artisanaux comme les rotins et le bambou, les produits comestibles comme les poissons, les champignons et les fruits, etc. Tous ces produits participent dans la survie d'une bonne partie de la population et constituent des sources de revenus incontestables.

## **Chers Burundais, Amis du Burundi**

Malgré cette richesse importante des écosystèmes, la question de dégradation de la biodiversité se pose avec acuité. La déforestation est à l'origine d'une réduction importante de nos écosystèmes forestiers avec un taux annuel estimé à 9%. Ce taux de déforestation est donc supérieur au taux de reforestation. On observe ensuite un accroissement important de la pollution des eaux et de la diminution de la production des poissons. Or, la perte des écosystèmes et des espèces s'accompagne par la disparition de nombreux services écosystémiques pourtant essentiels au bien-être humain et au développement économique. Ce qui est encore très inquiétant est que l'homme continue à exercer ses actions dégradantes des ressources naturelles. Plusieurs incitations négatives sont constamment introduites dans les modes de vie des populations.

Pourtant, ces biens et services en disparition ne sont pas encore valorisés à juste titre. Vous le savez très bien, malgré les différents attraits touristiques fournis par la biodiversité, le Burundi n'est pas encore parvenu à développer l'industrie touristique pourtant économiquement rentable.

Plusieurs services écosystémiques basés sur la biodiversité ne sont pas négociés sur les marchés et ainsi, leur valeur n'est pas reflétée adéquatement dans les prix des marchés. On pourrait s'imaginer les pertes monétaires que le Burundi enregistre dans l'exportation sans contrôle des ressources génétiques, dans l'exploitation clandestine des plantes utiles. Plusieurs centres artisanaux et les commerçants viennent de mettre en danger d'extinction le palmier rotang, «*Urugagi*» et bientôt le bois santal, «*Umuvyi*» sans payer aucune contribution à leur restauration. Des compagnies et des industries qui vivent des retombées positives des services écosystèmes ne donnent aucune contribution au maintien de ces services.

### **Chers Burundais, Amis du Burundi**

Le Burundi est riche en ressources biologiques et services écosystémiques, mais leur contribution au PIB reste médiocre. Il est plus que nécessaire que le Burundi promeuve la valorisation de ces services notamment à travers un commerce des biens basés sur la biodiversité produits de façon durable. Il faut aussi que le Burundi introduise des mesures qui corrigent les incitations négatives auprès des ministères, des individus et des entreprises pour une conservation et une utilisation durable de la biodiversité.

Dans cette voie d'atténuer ces dysfonctionnements, notre pays, il y a à peine deux semaines a entamé le processus de ratification du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. De plus, il y a une année, avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (le PNUE), le Burundi vient de réviser sa Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité. Une loi sur la biodiversité suit son cours normal vers son adoption. Espérons-nous que ces trois instruments constitueront des outils importants pour bien conserver la biodiversité et sauvegarder les services écosystémiques.

Sur terrain, le Burundi, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, le PNUD, est en train d'exécuter un projet de protéger nos deux Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu avec un objectif de promouvoir les activités touristiques et d'introduire des approches appropriées de valorisation des services écosystémiques. En même temps, le Burundi, avec l'appui financier de la Coopération Belge au Développement a initié de projet de sensibilisation sur la conservation des services écosystémiques.

### **Chers Burundais, Amis du Burundi**

Pour parvenir à accomplir cette tâche noble de préservation de la biodiversité et des services écosystémiques, une participation de tout le monde est indispensable. Un appel vibrant est ainsi lancé à l'endroit des communautés locales, des décideurs politiques, des institutions étatiques, du secteur privé, de la société civile, des organisations nationales et internationales et des bailleurs de fonds d'appuyer le gouvernement du Burundi dans cet effort de valoriser les biens et services fournis par la biodiversité.

Nous approchons la saison sèche, période souvent caractérisée par des feux de brousse très répétitifs. Je profite de cette occasion pour lancer un appel pressant à l'endroit de tous les Burundais, les autorités locales, les Organisations non gouvernementales et les communautés locales pour participer massivement à réduire d'une manière significative ces fléaux. Nous souhaiterions qu'aucun cas de feux de brousse ne soit signalé sur tout le territoire national.

Avant de terminer mon propos, je ne manquerais pas de remercier toutes les personnes morales et physiques, pour le soutien maintes fois manifesté en appuyant le Burundi dans son effort de protection de l'Environnement dans l'ensemble et de la biodiversité en particulier.

**Je vous remercie**